



COMMUNE DE
MONTREUX

PREAVIS No 21/2009
de la Municipalité au Conseil communal

relatif

à la politique des sports
et à la création d'un poste de délégué(e) au sport

Date proposée pour la
1^{ère} séance de commission :

le jeudi 10 septembre 2009 à 18 h. 00

à Montreux

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

1. OBJET DU PREAVIS

Le présent préavis a pour objet la politique des sports et la création d'un poste de délégué(e) au sport. Il poursuit les objectifs suivants :

- bref historique des sports dans la Commune ;
- présentation de la stratégie en matière de sport ;
- demande de création d'un poste de délégué au sport.

2. INTRODUCTION

Aujourd'hui, la problématique du manque de sport, d'activité physique et plus généralement de mouvement est devenue centrale, prioritairement dans une optique de santé publique, avec des conséquences graves que l'on commence à constater (surpoids, obésité, augmentation des maladies cardio-vasculaires et de l'ostéoporose notamment).

De même, l'importance économique du sport est non seulement désormais reconnue, mais est devenue un enjeu de concurrence entre les régions, les cantons, les pays.

Si le sport-plaisir est heureusement toujours mis en avant, d'autres enjeux liés au sport, à l'activité physique et au mouvement sont devenus tout aussi importants si ce n'est plus prégnants, de l'intégration sociale à l'éducation et l'apprentissage de règles et de comportements, sans oublier la formidable explosion, générée en grande partie par les médias, du sport d'élite¹.

3. HISTORIQUE

Dès les années 1850, Montreux connaît un important développement urbain et économique, provoqué par un tourisme international. Anglais, Allemands, Français, Russes, Italiens et Américains sont attirés sur la Riviera vaudoise par un climat tempéré et par le paysage sublime, à la fois lacustre et alpin. L'historique du sport à Montreux est clairement lié à cet essor touristique.

Le présent chapitre propose de relater de manière non exhaustive quelques éléments historiques du sport à Montreux.

3.1. Les sports d'hiver

D'abord ville de séjour estival, Montreux tente de retenir sa clientèle tout au long de l'année dès lors que sont pratiqués les premiers sports d'hiver : ski, luge, patinage sur les hauteurs. Ainsi, les hôtels mettent rapidement à disposition de leurs hôtes et touristes fortunés une offre opulente et complète de sports d'hiver : patinage, curling, hockey, luge et bobsleigh, avec patinoire et piste de luge privée.

Les hauts de Montreux proposent donc de nombreuses activités hivernales. C'est ainsi qu'en 1930, les premiers Championnats du monde de bobsleigh se déroulent à Caux.

¹ Le Conseil d'Etat en est également convaincu : il en décrit les principes dans son nouvel avant-projet de loi sur l'éducation physique et le sport, destiné à remplacer la loi adoptée en 1975.

Patinage et ski sont également à l'honneur, puisque des champions olympiques de patinage de vitesse s'entraînent à Caux et que la descente à ski nommée « piste du diable » a la renommée d'être l'une des pistes les plus dures de ski alpin.

Montreux a également une signification particulière pour le hockey sur glace puisque la Ligue suisse de Hockey sur glace y a été fondée en 1908 et que les premiers championnats d'Europe se sont déroulés aux Avants (1910).

3.2. Le Pavillon des Sports et le rink-hockey

Le 9 septembre 1911 est inauguré le Pavillon des Sports dans les jardins du Montreux-Palace (actuellement Petit Palais). Le complexe comprend une grande salle de skating-rink, un bowling et une galerie de tir. Le Pavillon connaît un succès immédiat et vient confirmer le but visé par les promoteurs de retenir encore plus la clientèle en lui offrant des distractions innovantes.

Le Pavillon sera le théâtre de nombreuses compétitions de rink-hockey, discipline étroitement liée à l'histoire de Montreux. En 1911, les Anglais l'ont introduit en Suisse. Et c'est dans la foulée de la création du HC Montreux que la Coupe des nations voit le jour. En Suisse, les Romands et plus particulièrement les Montreusiens dominent le rink-hockey dans les années 1940-60. En effet, le Montreux HC remporte le titre de Champion Suisse à 24 reprises entre 1941 et 1966 et gagne le Coupe Suisse 6 fois entre 1958 et 1966.

La tradition du rink-hockey perdure plus que jamais à Montreux ; le succès des récents championnats du monde (2006), la Coupe des Nations et l'engouement des jeunes sont là pour le rappeler.

3.3. Le ski nautique

Le Ski Nautique Club de Montreux (SNCM), fondé en 1952, est l'un des plus anciens clubs de ski nautique du monde. Montreux devient donc rapidement le berceau des instances internationales du ski nautique avec la direction de l'union mondiale, devenue plus tard Fédération internationale.

Les pères fondateurs du SNCM ont fortement marqué l'histoire du ski nautique en remplissant les fonctions de président de l'union mondiale, secrétaires généraux, président de la fédération suisse, juges internationaux, etc. Des compétitions légendaires comme les championnats d'Europe (1962) ainsi qu'une longue liste de championnats et de coupes ont été organisés à Montreux.

3.4. Le tennis

Afin de plaire à ces touristes de luxe itinérant, les palaces préservent une façon de vivre spécifiquement anglo-saxonne. Une fois de plus, ce sont donc à des touristes à qui l'ont doit l'implantation d'une nouvelle discipline sportive sur le sol montreusien.

C'est ainsi qu'en 1890, au sein du Grand Hôtel de Territet, un groupe d'anglais fondèrent le Montreux Lawn Tennis-Club (MLTC) qui deviendra plus tard le Montreux Tennis-Club. Qui imaginerait aujourd'hui, du fait de leur médiatisation planétaire, que onze rencontres de Coupe Davis furent organisées et jouées dans l'enceinte du MLTC entre 1923 et 1955 ? Aujourd'hui encore, le MTC connaît un succès grandissant avec plus de 170 juniors et une équipe interclubs en LNA.

3.5. Le volleyball

Dès 1970 le volleyball est développé comme une activité secondaire de la Société Fédérale de Gymnastique section de Montreux. Une équipe y fait son premier championnat et décide par la suite de se consacrer uniquement à la pratique du volleyball.

En 1984, il est décidé d'organiser une manifestation d'importance, afin de sortir ce sport de l'anonymat. Ce sera la première édition du Montreux Volley Masters, qui portait à l'époque l'appellation de « Coupe des Nations ». Quatre ans plus tard (1988), le tournoi est officiellement reconnu par la Fédération internationale de volleyball (FIVB). Depuis, cette manifestation connaît un grand succès populaire (moyenne de 15'000 spectateurs par édition) grâce à la venue des meilleures équipes féminines du monde.

3.6. La gymnastique

Créée en 1867, la FSG Montreux est l'une des plus anciennes sociétés sportives de Montreux. Association très active dans l'organisation de manifestations, la FSG Montreux a notamment mis sur pied la finale des championnats suisses (1968), le centenaire de la Fédération Internationale de Gymnastique (1981) ou encore une manche de la coupe du monde de gymnastique artistique (2000). L'évènement gymnique le plus connu de Montreux reste certainement le Mémorial Arthur Gander, organisé à 7 reprises (tous les deux ans) entre 1985 et 1997.

Si la gymnastique est aussi dynamique à Montreux cela tient également au fait que la Commune compte 4 sections de la Fédération Suisse de Gymnastique (FSG) : FSG Chailly, FSG Chernex, FSG Clarens et FSG Montreux.

3.7. Le football

Le football a une histoire plus que centenaire à Montreux. Le Montreux-Sports, fondé en 1903, est le club sportif qui attire le plus de juniors (319 en 2008). La 1^{ère} équipe adulte a terminé brillamment la saison 2008-2009 avec une 2^e place en 2^e ligue interrégionale, ratant de peu une promotion en 1^{ère} ligue.

D'autres clubs proposent cette activité, tels que le FC Rapid Montreux (1967) ou le FC Espagnol Montreux (1972).

3.8. Divers

Ce rapide survol serait incomplet sans rappeler qu'un célèbre baron a vécu durant quelques années à Montreux et que sa femme et sa fille y ont terminé leur vie. En redonnant vie à une célébration disparue depuis 2'290 ans, Pierre de Coubertin (1863 – 1937) n'a pas simplement ressuscité un évènement mythique ; il a surtout réussi à imposer par ce biais l'introduction de sport dans les programmes scolaires. C'est par sa belle-mère que le baron a connu Montreux, où il se lia avec les frères Mayer, bijoutiers, promoteurs du bobsleigh (Albert 1890-1968) et du rink-hockey (1900-1972). Tous deux firent partie plus tard du CIO.

Citons également, sans être exhaustifs, d'autres clubs sportifs qui ont contribué à l'histoire sportive de Montreux : la section de Montreux du Club alpin suisse (1906), qui a inauguré récemment l'une des plus belles *via ferrata* des Alpes vaudoises et qui gère la cabane de Moiry ainsi que deux chalets, l'ASSIR (Association Snowboard Skateboard Inline Riviera) avec le plus grand skatepark couvert de Suisse romande, le Vélo-Club Montreux qui a organisé le

départ de la 1^{ère} étape du Tour de Romandie 2009, ainsi que le Montreux-Natation (1944), avec ses sections de natation, water-polo, plongeon et natation synchronisée, qui accueille chaque année dans la seule piscine olympique couverte du Canton les championnats vaudois de natation.

Enfin, la Fédération internationale des sociétés d'aviron FISA, l'une des grandes fédérations olympiques, est l'organisation faîtière de ce sport nautique. Créée à Lausanne le 25 juin 1892, elle a fixé son centre de gravité et son Secrétariat général à Montreux-Terriet de 1928 à 1996, domicile également de son Président et de son Secrétaire général.

4. POLITIQUE

Ce chapitre propose un état des lieux de la politique actuelle des sports à Montreux.

4.1. Stratégie

En 2001, le Conseil fédéral a adopté son Concept pour une politique du sport en Suisse et il a chargé l'Office fédéral du sport (OFSP) de mettre en œuvre celui-ci à partir de 2003. L'encouragement du sport et de l'activité physique prônés par le Concept place les acteurs du monde du sport, et notamment les offices du sport communaux, devant de nouveaux défis. Les offices communaux, jusqu'à présent, s'occupaient des infrastructures sportives, du sport scolaire et de la promotion du sport. Toutefois, l'évolution du sport entraîne actuellement une diversification des tâches des offices communaux. Ces tâches touchent désormais aussi aux domaines suivants:

- politique sanitaire ;
- politique sociale ;
- occupation des loisirs, qualité de vie ;
- mise en valeur de la commune ;
- pratique du sport en dehors des structures associatives ou commerciales ;
- promotion de la santé par l'activité physique.

La stratégie sportive de la Commune de Montreux, telle que définie en 2003, s'organise autour de quatre axes :

- soutien aux associations ;
- soutien à la pratique régulière de diverses activités sportives par la population ;
- accueil de manifestations sportives majeures ;
- infrastructures.

4.1.1. Soutien aux associations

Le soutien aux associations constitue le premier axe de la politique sportive de la Commune qui compte actuellement 51 associations sportives.

En regard du nombre de juniors toujours plus nombreux à rejoindre l'une des associations sportives de la Commune, il n'est pas exagéré d'affirmer que le sport associatif montreusien se porte actuellement bien. En 2009, 24 clubs formateurs, représentant un total de 1'859 juniors (6-20 ans), se sont annoncés pour demander un soutien du Fonds intercommunal

aux sociétés sportives s'occupants de la formation des juniors. Les associations qui regroupent le plus de juniors sont les suivantes (chiffres de 2008, récoltés en 2009) :

FC Montreux-Sports	319 juniors
Montreux-Natation	284 juniors
ASSIR-Skatepark	179 juniors
Montreux Tennis-Club	174 juniors
Ski-Club Montreux-Glion-Caux	115 juniors
FSG Chernex	101 juniors

D'une manière globale, les clubs ont enregistré une augmentation moyenne de plus de 30% du nombre de leurs jeunes au cours des 4 dernières années (2006 : 1'418 / 2009 : 1'859). D'un point de vue individuel, certaines associations doivent même faire face à des hausses beaucoup plus importantes de la demande de nouveaux adhérents de moins de 20 ans au cours des 4 dernières saisons:

Montreux-Hockey Club	+ 92%
Montreux Natation	+ 47%
CAS Montreux	+ 44%
Club de Tennis de table	+ 41%
FSG Chernex	+ 26%
Montreux-Sports juniors	+ 22%

Les cas du Montreux Hockey-Club, qui a vu le nombre de ses jeunes presque doubler, est clairement à mettre en parallèle avec l'organisation du championnat du monde et des Coupes des Nations.

Le soutien aux associations sportives se fait prioritairement sous forme de subventions. Une grande partie de ces subsides est versée via le Fonds intercommunal de soutien aux sociétés sportives s'occupant de la formation des juniors (géré par le Service des Affaires Intercommunales). Pour 2008 (chiffres 2007), un montant de Fr. 6.20 par habitant a été versé au SAI, pour un montant total de Fr. 147'299.60². Ce Fonds a versé de son côté Fr. 61.- par jeune sportif montreusien, soit 1'794 juniors, pour un montant total de Fr. 109'434.-. En complément, un subside communal montreusien représentant la moitié du subside intercommunal (Fr. 30.50) est également accordé aux sociétés sportives pour la formation de leurs juniors (montant de Fr. 54'717.- en 2008).

Sur demande, des subventions peuvent aussi être octroyées aux sociétés qui désirent organiser une manifestation sportive ou qui connaissent des situations particulières. Dans ce cadre, il est fréquent d'attribuer des subventions pour la location des infrastructures (montant de Fr. 20'000.- au budget 2009). Cette pratique, habituelle à Montreux, a pour avantage d'éliminer les subventions grises et d'allouer ainsi une aide financière en toute transparence.

Le soutien aux associations passe également par un soutien technique ou logistique à bas coût de la part des différents services et directions de la Commune comme, par exemple, la mise à disposition d'un minibus à tarif réduit³, le nettoyage des locaux ou l'organisation de réceptions. Le soutien passe aussi par les rencontres régulières en bilatérales entre le

² La dernière Assemblée générale du Fonds intercommunal ayant eu lieu le 2 juillet 2009, le versement de la subvention 2009 se fera dès réception de la facture du SAI.

³ Pour les sociétés montreusiennes, le tarif est de Fr. 100.-/jour pour 300 km au maximum, plein d'essence non compris, et de 40 cts par kilomètre supplémentaire.

Municipal délégué au sport et les membres des associations, par la rencontre annuelle de tous les représentants des clubs (Etats généraux du sport) ou par un soutien pratique à la conduite de certaines organisations, notamment au travers de la participation du Municipal concerné à diverses séances du Comité et des commissions.

4.1.2. Soutien à la pratique régulière de diverses activités sportives par la population

Le soutien à la pratique régulière de diverses activités sportives par la population est le second un axe de la politique sportive montreuusienne. Ce soutien vise toutes les catégories de la population.

C'est dans cet esprit qu'a été organisé pour la première fois, du 5 au 12 mai dernier, la semaine de la Suisse bouge. Co-organisée avec la Ville de Vevey, cette semaine aura permis à près de 1'200 personnes de la Riviera de découvrir l'une des 55 activités proposées par les associations sportives locales. Au total, ce sont 2'170 heures d'activité physique qui ont été enregistrées durant la semaine (dont 1'165 heures pour Montreux). Les avantages d'une telle démarche sont doubles puisqu'elle vise à encourager l'activité physique de la population et dans le même temps, elle contribue à promouvoir les associations locales et leurs activités.

En soutenant financièrement de manière conséquente les frais d'exploitation des pistes de ski des Rochers-de-Naye, la Commune contribue à maintenir en activité un domaine skiable de proximité qui profite à la population locale et qui favorise l'accès aux activités alpines auprès des jeunes. Dans ce même esprit, la Commune offre un abonnement pour le domaine skiable des Rochers-de-Naye à un prix préférentiel pour les écoliers, étudiants et apprentis.

Avec une cinquantaine de cours proposés dans diverses disciplines allant du ski à la danse en passant par l'escalade ou par des cours de sauvetage, le sport scolaire facultatif de Montreux est l'un des plus actifs du Canton, totalisant pas moins de 1'005 inscriptions pour un total de plus de 1'300 heures de cours (année scolaire 2007-2008). Plus du tiers des élèves ont participé au moins à un cours du sport scolaire facultatif, soit environ 800 jeunes. Les cours sont dispensés par des maîtres d'éducation physique et des moniteurs des clubs de la région.

L'encouragement à pratiquer une activité physique ne concerne pas uniquement la population mais également le personnel communal via des actions comme des concours internes ou la participation à des épreuves par équipes (Grand Prix des Villes Sportives, DEFI etc.).

Le soutien à la pratique sportive passe également par une phase de reconnaissance notamment à travers l'organisation des Mérites Sportifs (110 médailles remises en 2008).

Enfin, rappelons que la Commune met à disposition du public, à la Maladaire, la seule piscine olympique couverte du Canton. En outre, de nombreux chemins balisés permettent la randonnée, que ce soit dans les hauts ou le long des 5.5 km de quais qui bordent le lac, ce en été (avec accès au lac) comme en hiver (sentiers raquettes).

4.1.3. Accueil de manifestations sportives majeures

Les dernières manifestations sportives majeures organisées à Montreux ont montré à quel point il est intéressant d'accueillir de tels événements. L'organisation du tirage au sort de l'UEFA Euro 2008™, des championnats du monde de tennis de table pour handicapés (2006), des championnats du monde de rink-hockey (2007) ou plus récemment des 100 ans de la Fédération suisse de hockey sur glace, des Jeux internationaux d'hiver des écoliers ou du

départ d'une étape Tour de Romandie, sans oublier, bien sûr le Montreux Volley Masters, a prouvé que cette stratégie de niche devait être poursuivie et intensifiée.

De tels évènements participent également à la promotion du sport auprès des Montreusiens ; les cas des clubs de tennis de table et de rink-hockey évoqués ci-dessus en sont d'excellents exemples. Ces manifestations d'envergure permettent donc de valoriser les associations sportives locales, de motiver leurs membres et d'inciter de nombreuses personnes, jeunes et moins jeunes, à pratiquer une activité sportive au sein d'un club de la région.

Il est évident que l'accueil d'évènements sportifs majeurs contribue également à la promotion de Montreux au plan national et international. Il en ressort une communication positive sur Montreux et sa capacité à accueillir des manifestations majeures.

Au-delà des retombées en termes d'image, les aspects économiques sont également à prendre en compte. L'organisation des championnats du monde de tennis de table pour handicapés a généré, par exemple, pour plus d'un million de francs de dépenses auprès d'entreprises et sociétés de la région⁴. Ce montant est donc très intéressant en regard de la subvention de 150'000 francs accordée par la Commune. Le nombre de nuitées engendrées par ce genre de manifestations est un excellent instrument de mesure pour en démontrer l'intérêt économique :

CM tennis de table pour handicapés :	6'000 nuitées
Montreux Volley Masters :	4'000 nuitées
CM de rink-hockey :	3'000 nuitées
Jeux internationaux des écoliers :	3'000 nuitées

Bien sûr, le nombre de nuitées n'est pas le seul indicateur économique à utiliser puisque ces manifestations attirent de nombreux spectateurs qui ne séjournent pas forcément dans un hôtel de Montreux :

Montreux Volley Masters :	15'000 spectateurs
CM de rink-hockey :	14'700 spectateurs

Les manifestations d'envergure organisées à Montreux font également l'objet d'un soutien financier de la part de la Commune. En 2009, les manifestations d'envergures soutenues ont été les suivantes :

Jeux internationaux des écoliers :	150'000.-
Montreux Volley Masters :	115'000.-
Course Montreux- les Rochers-de-Naye :	25'000.-
Tour de Romandie (départ 1 ^{ère} étape) :	25'000.-
Coupe de nations de rink-hockey :	20'000.-
Championnats suisse tennis table (handicapés) :	12'000.-
Finales de la Coupe de la Ligue suisse de basket :	10'000.-

La décision de la part de la Commune hôte de soutenir financièrement une manifestation sportive est aujourd'hui indispensable pour pouvoir demander et recevoir d'autres soutiens (Fonds Cantonal du sport, Office fédéral du sport, Swiss Olympic, sponsors privées, etc.).

⁴ Chiffre tiré de l'analyse des impacts économiques et touristiques des Championnats du monde de tennis de table handicap à Montreux menée par l'HES-SO Valais en 2007.

4.1.4. Infrastructures

La majorité des installations sportives sont gérées et exploitées par le service des domaines et bâtiments (voir détails sous point 5 ci-dessous). Pour rappel, la Commune compte notamment les infrastructures sportives suivantes :

- Piscine de la Maladaire ;
- Salle Omnisports du Pierrier (3 salles de sports, 1 salle de tir, 1 fosse de gymnastique) ;
- Stade de la Saussaz ;
- Stade de Chailly ;
- Terrains de sport de Rennaz ;
- Salles de sports (11 salles réparties dans 9 bâtiments) ;
- Places de sports et places de jeux ;
- Skate park ;
- Pistes de ski ;
- Pistes de luge ;
- Parcours de raquettes ;
- Parcours VTT ;
- Via ferrata ;
- Chemins pédestres.

Le dernier axe de la politique sportive montreusienne est donc un pilier essentiel pour l'ensemble de la pratique du sport sur le sol de la Commune puisque pratiquement toutes les activités proposées sont directement dépendantes des infrastructures sportives.

4.2. Principes

La politique de Montreux en matière de sport repose donc sur un principe de base : « le sport est un bénéfice pour la société ». Ce principe repose lui-même sur cinq piliers :

- santé publique ;
- santé mentale ;
- apprentissage et expérience de gagner et de perdre ;
- faire partie d'une équipe ;
- facteur d'intégration humaine et sociale.

Le manque d'activité physique est, en Suisse, l'un des principaux facteurs de risque pour les maladies cardio-vasculaires sur lequel il est possible d'agir. La qualité de vie et la santé de la population ne sont pas seules en cause, l'économie l'est aussi. En effet, des moyens financiers importants sont mobilisés pour tenter de réparer ce que l'humain n'a pas su préserver par son nouveau mode de vie (les effets indésirables liés à la pratique d'une activité physique raisonnable étant nettement moins importants que ceux qui découlent du manque d'exercice).

Il ne faut pas oublier un autre aspect de la pratique sportive : sa participation à l'éducation générale de l'individu. Au-delà de ses apports liés strictement à la santé physique, le sport

renforce différents composants de la vie humaine : aspects psychologiques, facteurs sociaux, notions de découverte, de plaisir, etc. Ces éléments valent particulièrement pour la jeunesse, pour laquelle l'activité physique et sportive représente un support de développement biologique, psychologique et social. Au niveau personnel, en matière de bien-être, d'équilibre psychologique et de lutte contre le stress, le sport joue également un rôle non négligeable.

Au niveau de la citoyenneté, le sport participe à une approche concrète et efficace dans le sens où il incite à une certaine hygiène de vie, donc une façon de vivre respectueuse du corps, des autres et de l'environnement. La pratique sportive peut contribuer à renforcer le lien social dans la mesure où les personnes, et notamment les plus jeunes, apprennent à participer aux processus démocratiques. La collaboration, la solidarité, le respect des règles, l'acceptation de la défaite et la gestion de la victoire, l'apprentissage de la frustration, la tolérance et l'esprit de « fair-play », induits par la pratique sportive, facilitent l'expérimentation concrète des aptitudes sociales et relationnelles.

4.3. Régionalisation

Au-delà de la gestion du sport sur le territoire de la Commune de Montreux, un certain nombre d'éléments sont déjà traités de manière régionale. Citons notamment le Fonds intercommunal aux sociétés sportives s'occupants de la formation des juniors, le financement régional des terrains de football, la plateforme d'informations www.sportinforiviera.ch, l'organisation de la semaine de la Suisse bouge 2009 ou encore l'envoi d'une équipe commune à la Riviera lors des Jeux internationaux des écoliers.

Les récents Jeux internationaux des écoliers (19-22 février 2009) ont montré à quel point une collaboration régionale pouvait être profitable.

Le (la) délégué(e) au sport devra donc collaborer avec les autres communes et en particulier avec la direction des sports de la Ville de Vevey et de la Tour-de-Peilz. Des synergies sont notamment à trouver au niveau de la construction de nouvelles infrastructures et de la gestion des installations existantes. Cette collaboration est d'autant plus souhaitable que le Canton de Vaud et la Confédération (Office fédéral du sport) disposent de ressources financières pour soutenir des projets de régionalisation de la gestion du sport.

Enfin, il s'agira d'intensifier encore la collaboration entre l'Animation jeunesse de la Commune de Montreux et la direction des sports de la Commune de Vevey afin d'élargir l'offre des camps sportifs pour la jeunesse de la Riviera.

5. ORGANISATION

5.1. Structure actuelle

A l'inverse de villes comme Morges, Nyon, Pully, Vevey ou Yverdon-les-Bains, la Commune de Montreux ne possède pas de délégué(e) au sport. Depuis mai 2008, la gestion sportive de la Commune est directement pilotée par le Conseiller municipal en charge du dicastère Economie, Culture, Tourisme et Sport (ECTS). Ce dernier est assisté d'une secrétaire engagée à 20% (deux après-midis par semaine). Un tel taux d'activité étant clairement insuffisant en regard des nombreuses sollicitations, une partie du travail est également accomplie par le délégué à l'économie, à la culture et au tourisme pour l'équivalence moyenne de 0.3 EPT. Ce temps consacré à la gestion du sport est autant de temps qui ne peut être utilisé pour mener à bien les nombreuses tâches relatives à l'économie, à la culture et au tourisme, particulièrement dans une commune comme Montreux.

La structure actuelle gère un budget global relatif au sport de Fr.1'160'100.-. La plus grande partie de ce budget est distribué sous forme de subventions (Fr. 927'000.-). A ce titre, un(e) délégué(e) au sport permettra de compléter la sécurisation des procédures, conformément au Règlement communal sur l'attribution des subventions. Le nouveau poste offrira également un soutien aux associations en recherche de subventions, tant communales (formulaire, conventions) que régionales, cantonales ou fédérales (dossiers de financement, adresses utiles, personnes de contact).

La gestion des infrastructures sportives est, par contre, rattachée au dicastère de Domaines et Bâtiments (DB). Une personne employée à plein temps est responsable de l'exploitation des installations et de la gestion du personnel d'entretien. Pour mener à bien l'exploitation de ces infrastructures, il peut compter sur l'aide de 22 personnes (total de 14.22 EPT).

Le responsable des installations sportives gère notamment les installations suivantes :

- Salle Omnisports du Pierrier ;
- Piscine de la Maladaire ;
- Stade de Chailly ;
- Stade la Saussaz ;
- terrains de football de Rennaz.

Une partie de l'entretien des installations est également assurée par le service Voirie et Espaces Verts, notamment les pelouses et les aménagements extérieurs.

Les infrastructures sportives scolaires sont également gérées par Domaines et Bâtiments mais leur maintenance est directement assurée par les concierges des différents bâtiments scolaires. Une secrétaire engagée à 80 % consacre 20 % de son temps de travail à gérer la réservation, l'occupation et la location de ces infrastructures (scolaires et non scolaires).

5.2. Structure future

L'organisation future s'articule autour d'un(e) délégué(e) au sport. Ce dernier doit être en effet la porte d'entrée dans la Commune pour tout événement sportif. Il devra assumer la réalisation concrète des stratégies de la politique sportive de la Commune mentionnée ci-dessus, notamment la bonne gestion des financements attribués à ce secteur, la coordination des divers acteurs et associations et la promotion du sport pour tous. Cette personne sera assistée d'un(e) secrétaire à temps partiel (actuellement à 20%).

En conséquence, la nouvelle organisation à mettre en place pour l'engagement d'un délégué au sport s'articule autour d'un(e) délégué(e) au sport rattaché à la direction Economie, Culture, Tourisme et Sport, ce qui assure l'intégration des événements sportifs en synergie et en collaboration avec les autres événements organisés à Montreux. Ce délégué, appuyé d'une secrétaire à temps partiel (actuellement à 20%), devra également être responsable des réservations des infrastructures sportives (transfert de charges des 20% consacrés à la réservation des infrastructures par le secrétariat du service des Domaines et Bâtiments). Afin de mener à bien sa mission, il collabore régulièrement et très étroitement avec le service des Domaines et Bâtiments.

La hiérarchie de la nouvelle structure sera donc composée du Conseiller municipal en charge des sports qui aura sous ses ordres le (la) délégué(e) au sport. Cette personne sera

secondée par un(e) secrétaire et supervisera également le travail du responsable des installations sportives.

5.3. Tâches principales du poste

Les tâches du (de la) délégué(e) au sport sont les suivantes :

- Promouvoir le sport en général, en coordination avec les clubs locaux et régionaux.
- Centraliser, réceptionner et traiter toutes les sollicitations relatives au sport.
- Aider, soutenir et valoriser les associations sportives dans leurs activités et l'organisation de leurs manifestations.
- Sécuriser les procédures : analyses, propositions et suivi des subventions.
- Collaborer à la promotion de Montreux comme destination « sport »: congrès et manifestations.
- Contribuer à mettre sur pied des manifestations sportives populaires.
- Développer et promouvoir le sport au sein de l'administration communale.
- Collaborer aux évènements sportifs organisés à Montreux et dans la région.
- Proposer à la Municipalité les évolutions des axes de la politique sportive de la Commune.
- Etablir les synergies avec Domaines et Bâtiments pour la mise à disposition des infrastructures.
- Assister la Municipalité dans le développement et la conduite des projets de maintenance ou de promotion dans le domaine du sport en général.
- Etablir et gérer le budget « Sport » puis établir un rapport d'activité.
- Conduire les séances de coordination et représenter la Commune lors de manifestations ou séances.
- Développer les liens avec l'ensemble des acteurs du domaine sportif, tant au niveau communal que régional.
- Faciliter l'organisation du sport scolaire facultatif en collaboration avec ses responsables.
- Collaborer à la régionalisation de la gestion sportive.

D'autres missions pourront être ajoutées selon les propositions de la Municipalité et du Conseiller municipal délégué. Le cahier des charges complet se trouve en annexe du présent document.

5.4. Coûts liés à la création du poste

Compte tenu des charges sociales, le coût de ce nouveau poste peut être estimé entre Fr. 90'000.- et Fr. 145'000.-.

Le matériel de bureau pour ce poste est déjà existant et aucune dépense supplémentaire n'est à prévoir.

6. POSITION DE LA MUNICIPALITE

La Municipalité est convaincue de l'intérêt de créer un poste de délégué(e) au sport. Historiquement parlant, la réputation de Montreux a d'abord été sportive avant d'être culturelle ou événementielle. Ce constat est heureusement conforté par l'évolution positive de la plupart de nos institutions sportives de notre Commune qui connaissent un développement réjouissant, dû en partie à l'organisation de manifestations sportives d'envergure.

Au niveau régional, la Riviera a été pionnière dans le domaine du sport, notamment grâce à la création du Fonds intercommunal de soutien aux sociétés sportives s'occupant de la formation des jeunes ainsi que grâce à la plateforme www.sportinforiviera.ch.

Ces perspectives méritent désormais d'être soutenues par une personne qui pourra aider et assister les nombreuses institutions, souvent bénévoles qui, tout au long de l'année, s'engagent pour développer le sport dans notre Commune.

Par ailleurs, ce nouveau poste permettra une meilleure synergie entre les partenaires concernés par le sport ainsi qu'une attitude proactive en la matière. En cela, le nouveau poste correspond parfaitement aux principes de la politique sportive de Montreux basée sur la santé publique et le respect d'autrui. Ce nouveau poste permettra également une mise en œuvre de la stratégie communale en la matière qui prévoit un soutien actif aux sociétés locales, le développement de l'activité sportive, l'accueil de grandes manifestations ainsi que la gestion et le développement des infrastructures.

La Municipalité vous demande donc d'accepter la création de ce nouveau poste, tant pour le bien-être que pour la qualité de vie dans notre Commune.

7. CONSEQUENCES FINANCIERES

L'adoption du présent préavis générera une charge budgétaire de Fr. 110'000.- à Fr. 170'000.- selon le profil de la personne engagée, charges comprises. Ce n'est en effet que lors de la mise au concours et à l'issue de la procédure de sélection, que le traitement effectif est fixé. Ce dernier dépend notamment de la formation et de l'expérience de la personne retenue.

8. CONSEQUENCES SUR LE PERSONNEL

L'adoption du présent préavis portera création d'un nouveau poste à 100% au sein de l'administration communale dès le 1^{er} janvier 2010.



9. CONCLUSIONS

En conclusion, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir prendre les résolutions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL DE MONTREUX

vu le préavis No 21/2009 de la Municipalité du 21 août 2009 relatif à la politique des sports et à la création d'un poste de délégué(e) au sport;

ouï le rapport de la commission chargée d'examiner cette affaire;

considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

DECIDE

1. de créer un poste de délégué(e) au sport ;
2. de porter aux budgets 2010 et suivants les montants nécessaires à cet effet.

Ainsi adopté le 21 août 2009

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le syndic :

Le secrétaire :

P. Salvi

L.S.

Ch. C. Riolo.

Délégation municipale : M. Laurent Wehrli, Conseiller municipal